LA RECHERCHE PARTICIPATIVE
COMME MODE DE PRODUCTION DES SAVOIRS

Il existe un nombre très important de projets de recherche participative. Nous en avons recensé plus de 200, il en existe beaucoup plus. Notre idée n'est pas de les comptabiliser de manière exhaustive, mais de définir une typologie des pratiques et des processus, en fonction de plusieurs critères, en particulier le degré d'implication d'acteurs scientifiques et non scientifiques (et par voie de fait non académiques) à la définition de projets ou à leur mise en place.

Cette démarche vise à fournir à la Fondation de France un panorama représentatif des pratiques de recherche en partenariat en France, et des éléments pour une meilleure compréhension des blocages, ressources et mécanismes à l'œuvre. Cette analyse visera également à évaluer la place actuelle du citoyen et de la société civile (à but non lucratif) dans la recherche scientifique. Enfin, cette étude a pour objectif de dégager des pistes de travail pour l'élaboration ultérieure de critères d'évaluation des projets de recherche participative.

SCIENCES, TECHNIQUES ET RECHERCHE PUBLIQUE

Le développement économique moderne, bâti en grande partie sur le développement scientifique et technique, est gourmand en ressources naturelles. Longtemps et d'une manière générale, les sciences (naturelles, sociales et économiques) ont peu prêté attention aux aspects biogéochimiques et écologiques de cette activité et à leur influence sur les sociétés humaines. Ce mode de fonctionnement a fortement contribué à changer les rapports de notre société aux sciences et à la recherche au cours de la deuxième moitié du 20e siècle. Les années 1950 et 60 ont été marquées par la mise en place de systèmes de recherche laissant toute la place aux scientifiques et aux décideurs politiques et donnant naissance aux Etats techniciens et scientifiques, y compris à travers la massification de la profession, avec la création de grandes institutions nationales de recherche fondamentale et d'organismes de recherche finalisée. Mais ce mécanisme s'est grippé avec la mondialisation néolibérale du dernier quart de siècle. Les politiques publiques de recherches n'ont fait qu'accompagner ce mouvement en se souciant de valorisation économique et de nouveaux régimes de propriété intellectuelle. La crise de la recherche n'est pas seulement un phénomène conjoncturel, limité aux coupes budgétaires et à la réorganisation. Elle correspond à une coupure plus profonde du rapport entre science et société, et n'est qu'un miroir de l'évolution de notre société.

fondation SCIENCES CITOYENNES

COORDINATION : Bérangère STORUP
CO-AUTEURS : Glen MILLOT, Claudia NEUBAUER et Bérangère STORUP
ÉDITION : Fabien PIASECKI

L'IMPACT SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Le potentiel scientifique de la recherche participative réside dans sa capacité à interroger les choix actuels en matière de politique et d'orientation de la recherche scientifique, pour poser d'autres questions, proposer d'autres méthodes et une autre expertise transdisciplinaire et contradictoire. Les enjeux liés à la recherche participative se situent notamment en terme de propositions pour l'élaboration des politiques publiques et de nouveaux mécanismes favorisant la démocratie participative. Les enjeux institutionnels et politiques de la recherche participative se recoupent également avec des enjeux écologiques, en terme de réponses apportées à la crise écologique. Les apports de la recherche en plein air sont également liés à la production de savoirs situés, c'est-à-dire s'inscrivant en référence à des pratiques, à un contexte, à des groupes sociaux et à leurs interactions, etc.

UN CONTEXTE D'ÉMERGENCE D'UNE EXPERTISE CITOYENNE

Au cours des trois dernières décennies, de nouvelles évolutions remettent en cause l'hypothèse selon laquelle la science et son pilotage doivent se décider dans un cercle réservé aux chercheurs, décideurs politiques et industriels. Ces années ont vu un renforcement considérable de la capacité des acteurs de la société civile, non seulement à contester mais aussi à produire les savoirs et les innovations contribuant au bien-être de nos sociétés. Ces nouvelles approches rappellent que notre société d'abord qualifiée de « économie de la connaissance » devient une « société de la connaissance » dans laquelle les divers acteurs perçoivent le savoir non seulement comme un produit mais aussi comme un processus et un bien commun.

Mais elle est aussi une « société du risque » dans laquelle les risques de grande ampleur ne sont plus seulement naturels mais résultent de l'activité humaine et sont associés aux développements technoscientifiques (Beck 2003).

Visite dans les champs
« Classe verte » du projet ReSoRIV (FSC et INRA-SAD)
Crédit photo : Élise Blanchet

L'ancien consensus autour de la notion de progrès fait face à une demande croissante de précaution et de participation dans les processus décisionnels et de production (techno) scientifique. La montée de l'expertise associative du local au global (jusqu'à la participation d'organisations non gouvernementales dans des négociations internationales), la mobilisation d'usagers (patients, consommateurs, etc.) pour coproduire les savoirs qui les concernent, et l'émergence de mouvements de création coopérative de pair à pair (logiciels libres, Web 2.0, semences paysannes, naturalistes amateurs, etc.) en sont des témoins.

Le réseau associatif est un véritable espace au sein duquel se constituent de nouvelles compétences et de nouvelles formes de savoir et d'expertise de plus en plus reconnues. A côté de la recherche publique et de la recherche privée, un tiers-secteur de la connaissance et de l'innovation est donc en passe de devenir un acteur majeur des sociétés de la connaissance du 21e siècle.

LES BÉNÉFICES DE LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

Les approches de recherche participative sont un moyen d'impliquer les citoyens dans la recherche scientifique par l'association de l'expertise citoyenne et de l'expertise scientifique. Elles favorisent également un espace de dialogue et d'action entre citoyens et chercheurs.

La recherche scientifique menée en partenariat avec les acteurs de la société civile, notamment la société civile organisée, est un outil concret pour répondre aux enjeux sociétaux. Elle est de plus en plus évoquée et plébiscitée à travers la théorie (articles scientifiques), la pratique de nombreuses expériences et les discours (institutionnels et politiques), tout en restant encore marginale et marginalisée. Les approches de recherche participatives renvoient à des rapports à la réalité et au savoir différents : le savoir du praticien est construit et valorisé dans une réalité qui se distingue de celle du chercheur. Ces approches « permettent d'établir des liens entre la recherche et l'action, entre la théorie et la pratique, entre la logique du chercheur et celle des praticiens » (Anadon et Couture 2007). Elles se déclinent différemment selon les acteurs, les territoires, les thématiques. Elles reposent également sur des ancrages épistémiques, théoriques et méthodologiques différents.

Cartographie participative avec les Premières Nations Cries de Eeyou Istchee au Québec

Crédit photo : Sylvie Blangy

De nombreuses passerelles sont établies entre le monde des savoirs scientifiques et le monde des savoirs populaires ou des praticiens. Dans la pratique quotidienne, les interactions permettent aux acteurs dont les savoirs et méthodes divergent de cheminer ensemble tout en s'enrichissant du savoir et des expériences de l'autre. Le respect de tous les savoirs et la reconnaissance de l'égalité de ces savoirs, qu'il s'agisse de celui du chercheur ou de celui des acteurs associatifs, est une condition sine qua non à la mise en place des projets.

Ce type d'approche montre bien l'importance donnée aux citoyens dans l'orientation des changements sociétaux. La création de groupes organisés, autocritiques et développant à travers leur propre conscientisation un savoir et une réflexivité par rapport au domaine dans lequel ils sont impliqués sont autant de caractéristiques des acteurs impliqués dans la recherche participative. Les citoyens développent un savoir par l'action, par la participation. C'est à ce moment-là que le terme de démocratie participative trouve tout son sens : le processus d'auto-formation permet au citoyen de devenir réellement acteur des changement sociaux par la production de savoirs, d'analyses et de questions de recherche. Ce processus de production de savoirs et de développement des capacités de réflexion a mené à une plus grande implication des citoyens dans les orientations de la recherche, notamment concernant ses implications éthiques et environnementales. Quand la recherche se saisit des questions sociales, elle devient le miroir de la société. La forte augmentation des projets s'inscrivant dans des thématiques environnementales et sanitaires témoigne d'une plus grande inscription de la recherche dans les enjeux sociétaux.

DISTINGUER PARTICIPATION À LA DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION À LA RECHERCHE

Les différentes formes d'implication des citoyens dans des activités de recherche comme une déclinaison spécifique de la participation des citoyens à la démocratie (ex. à travers la gestion des ressources naturelles ou à un projet de développement local) ont retenu notre attention. En revanche, nous n'abordons pas ici les différents outils constitutifs d'une démocratie participative (ex. les conventions de citoyens et jurys de citoyens) ni la participation du public notamment aux prises de décisions publiques.

L'ORIGINE DE LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

Le concept de la recherche participative trouve ses racines dans de multiples mouvements. Plusieurs penseurs ont contribué à le façonner, parmi lesquels : Paolo Freire, pédagogue brésilien, notamment autour de la notion d'éducation populaire et de la recherche comme une pratique engagée de solidarité et de soutien ; John Dewey, philosophe étasunien, en référence aux thématiques de pédagogie et d'éducation pour tenter de mettre la science à l'écoute de la pratique, afin que la pratique oriente la science ; Kurt Lewin, psychosociologue étasunien, en liant recherche et changement social.

Le terme *participatory research* a été forgé et largement développé au début des années 1970 afin de décrire des processus de création de savoirs au niveau des villages, tout d'abord en Tanzanie puis dans de nombreux autres pays, notamment en Afrique et en Amérique Latine. Le travail combinait l'investigation sociale, l'éducation et l'action dans un processus interdépendant. Les différents courants ont favorisé l'émergence de la recherche-action critique, recherche-action, recherche-intervention, etc. Bien que l'Europe ait aussi joué un rôle pionnier, dans les années 1970, pour créer des liens entre chercheurs et société civile grâce aux boutiques de sciences établies d'abord dans les universités néerlandaises, la recherche participative semble aujourd'hui plus solidement établie au Canada, aux États-Unis, en Inde, et dans plusieurs pays sud-américains et africains.

La recherche-action / recherche-action participative / recherche-action collaborative se caractérise par « un engagement politique et idéologique de transformation sociale de la part du chercheur à l'égard des secteurs subalternes de la société. Le chercheur est considéré […] comme un intellectuel qui milite en faveur des intérêts du mouvement populaire. Dans ce contexte, la recherche-action constitue un important espace de participation sociale et une méthode d'action politique » (Anadon et Savoie-Zajc 2007). Cette modalité de recherche rend « l'acteur chercheur et fait du chercheur un acteur qui oriente la recherche vers l'action et qui ramène l'action vers des considérations de recherche. C'est une recherche impliquée, refusant le pari positiviste de l'observation neutre et externe des phénomènes » (Hernandez 2003). Ce type de recherche vise la production de connaissances nouvelles, la résolution d'un problème identifié par les acteurs et le renforcement des capacités de ces acteurs pour une plus grande autonomie. Cette production de connaissances nouvelles, voire d'outils utiles aux praticiens permet de transformer la réalité (Faure et al. 2010).

LES SCIENCES PARTICIPATIVES OU NATURALISTES

Les sciences participatives ou « naturalistes » représentent un pan de la recherche participative. Ce type de sciences est intéressant à développer par exemple en tant que réseau de citoyens de lanceurs d'alerte concernant la biodiversité ou la protection de la nature. Les sciences participatives renvoient à des projets scientifique dans la cadre desquels des citoyens récoltent bénévolement des données en suivant un protocole scientifique défini préalablement par des scientifiques.

Observation de l'apparition des bourgeons
Crédit photo : le domaine d'Harcourt

LES ACTEURS ET LEURS MOTIVATIONS

Les organisations de la société civile ou associations à but non lucratif impliquées dans des projets de recherche participative se caractérisent par des profils et missions assez différentes les uns des autres et permettent de dresser un large panorama. On peut dégager un certain nombre de caractéristiques communes à toute cette nébuleuse d'initiatives émanant de la société civile dans lesquelles des citoyens lambda, des militants associatifs ou syndicaux (y compris des médecins, ingénieurs et chercheurs apportant une expertise dans ce cadre associatif), des usagers (ex. malades), des praticiens (ex. agriculteurs) construisent collectivement des connaissances qui sont nécessaires à leurs objectifs citoyens et à leurs existences collectives.

LES ACTEURS ET LEURS MOTIVATIONS (SUITE)

Quels sont les objectifs de la recherche en partenariat pour le tiers-secteur scientifique? La création de connaissances pour la mise au point de nouveaux outils utiles à l'action et à la mobilisation est un premier point. Pourtant, l'implication dans un projet de recherche revêt souvent des aspects moins évidents, tels l'analyse formulée par la recherche : elle favorise une meilleure compréhension du phénomène, un renforcement de leur positionnement mis en avant pour que les associations ciblent mieux leurs actions voire les remettent en question. Dans le même sens, la recherche aide à caractériser un phénomène émergent. Le chercheur facilite la légitimité de l'association par rapport aux pouvoirs publics, l'accès aux données et la caution scientifique.

Les travaux de recherche sont aujourd'hui effectués par des acteurs variés tels que chercheurs des centres ou instituts de recherche, enseignants-chercheurs des universités ou ingénieurs-chercheurs dans des laboratoires industriels communs intégrés dans des laboratoires académiques. Les objectifs du métier de chercheur sont ainsi très diversifiés. Ils consistent à apporter des connaissances nouvelles, poser des questions, assurer la transmission des savoirs par l'enseignement ou l'intervention dans l'espace public et dans le cadre de la recherche finalisée et de l'innovation, répondre à des problèmes généralement parcellaires. En recherche participative, le chercheur apporte une efficacité en matière de compréhension des phénomènes et donc en matière d'adéquation des outils et méthodes pour résoudre la problématique rencontrée.

L'intérêt pour un chercheur à suivre une démarche de recherche participative par rapport à une démarche conventionnelle est multiple. La formulation et la création de méthodes sont des apports qui favorisent la progression grâce aux autres acteurs, mais aussi à travers la réflexion avec d'autres acteurs. La valorisation du travail du chercheur en est ainsi favorisée. Mener des travaux de recherche en collaboration est un moyen de travailler à partir des préoccupations des acteurs et de se rapprocher de la pratique. Le chercheur va pouvoir apporter un regard critique et réflexif sur une situation. Cette collaboration va créer des passerelles, décloisonner les mondes des praticiens et des chercheurs, mais pas seulement. C'est aussi une opportunité de créer des lieux favorables aux rencontres, aux changements de postures et aux façons de penser, et de mettre en place un espace de diffusion des recherches : le projet de recherche-action est un espace de diffusion en soi. A travers la mise en place d'un projet, c'est tout un réseau d'acteurs professionnels qui se développe et un terrain qui s'ouvre aux chercheurs. Le partenariat dans la recherche contribue à l'ouverture scientifique à de nouvelles thématiques scientifiques ou à de nouveaux aspects d'une thématique, et à une confrontation de la pratique à la réalité : le chercheur inscrit-il ses recherches dans une demande sociétale ? Ce sera alors l'occasion de trouver de nouvelles pistes, de nouvelles questions et d'élargir son champ d'intervention scientifique.

Qui est le chercheur ? Qui est issu de la société civile? Ici, les discussions se font sur des bottes de foin

Crédit photo : Véronique Chable

Aujourd'hui, les collectivités territoriales intègrent aussi la recherche et l'innovation. Grâce à la politique de décentralisation, elles ont acquis les compétences pour participer (on constate une plus grande institutionnalisation des acteurs impliqués dans les projets de recherche participative) ou pour développer des nouveaux programmes de recherche. Nous avons identifié de multiples dispositifs de financement, au niveau régional, national, européen ou international, en distinguant ceux qui requièrent comme condition de financement un partenariat entre un institut de recherche et un acteur de la société civile non marchande (association ou collectivité territoriale) ou ceux simplement incitatifs à de tels partenariats.

Deux figures d'animateur sont apparues au cours de notre enquête : une personne extérieure, souvent issue du milieu associatif ou d'une collectivité locale, qui réalise des tâches non valorisées alors que cruciales, comme l'organisation des réunions de coordination, l'animation des projets, la rédaction des rapports, etc. Ces animateurs ont souvent le rôle d'intermédiaire dans un projet de recherche. Le chercheur qui intervient comme animateur se positionne lui aussi à l'interface entre les groupes. Son rôle consiste à les aider à se poser des questions sur le problème, en le situant dans un contexte théorique plus global, dans le but de planifier les étapes de transformation des actions des sujets et des pratiques institutionnelles.

ANALYSES GRAPHIQUE ET SCIENTOMÉTRIQUE

Notre enquête concernant les différents projets menés en recherche participative s'est effectuée à différents niveaux : constitution d'une base de données, de graphiques et de fiches-projets pour le national, étude scientométrique portant sur l'international. L'étude scientométrique, – l'application de méthodes statistiques aux publications scientifiques - porte sur la période 2001-2010, phase de développement de la reconnaissance académique de la recherche participative. Les résultats montrent, avec le mot clé « participatory » une évolution constante, voire même une accélération du nombre de publications chaque année, qui correspond tout à fait à la tendance observée dans ce domaine, notamment l'accroissement du nombre de rencontres (Conférences internationales Living Knowledge du réseau des boutiques de science accueillant un public et un nombre de présentations croissants, développement des réseaux et des sources de financement autour de ce type de projets). Nous pouvons constater que ce type de recherche est nettement plus développé dans les pays anglophones (même en Afrique) mais que cette situation est en train d'évoluer et concerne de plus en plus de pays. En matière de sujets ou de disciplines, la plupart des publications en recherche participative concernant la santé et l'environnement et plus généralement dans les domaines du développement durable, tels que les sciences environnementales, l'écologie, l'agriculture multidisciplinaire, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit de domaines scientifiques dans lesquels la société est le plus impliquée.

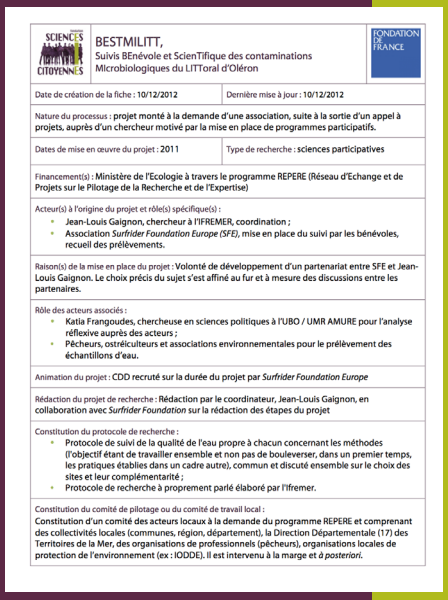

BESTMILITT,
Suivis BEnévole et ScienTifique des contaminations Microbiologiques du LITToral d'Oléron

Date de création de la fiche : 10/12/2012 — Dernière mise à jour : 10/12/2012

Nature du processus : **projet monté à la demande d'une association, suite à la sortie d'un appel à projets, auprès d'un chercheur motivé par la mise en place de programmes participatifs.**

Dates de mise en œuvre du projet : 2011 — Type de recherche : **sciences participatives**

Financement(s) : **Ministère de l'Ecologie à travers le programme REPERE (Réseau d'Echange et de Projets sur le Pilotage de la Recherche et de l'Expertise)**

Acteur(s) à l'origine du projet et rôle(s) spécifique(s) :
- **Jean-Louis Gaignon, chercheur à l'IFREMER, coordination ;**
- **Association *Surfrider Foundation Europe (SFE)*, mise en place du suivi par les bénévoles, recueil des prélèvements.**

Raison(s) de la mise en place du projet : **Volonté de développement d'un partenariat entre SFE et Jean-Louis Gaignon. Le choix précis du sujet s'est affiné au fur et à mesure des discussions entre les partenaires.**

Rôle des acteurs associés :
- **Katia Frangoudes, chercheuse en sciences politiques à l'UBO / UMR AMURE pour l'analyse réflexive auprès des acteurs ;**
- **Pêcheurs, ostréiculteurs et associations environnementales pour le prélèvement des échantillons d'eau.**

Animation du projet : **CDD recruté sur la durée du projet par *Surfrider Foundation Europe***

Rédaction du projet de recherche : **Rédaction par le coordinateur, Jean-Louis Gaignon, en collaboration avec *Surfrider Foundation* sur la rédaction des étapes du projet**

Constitution du protocole de recherche :
- **Protocole de suivi de la qualité de l'eau propre à chacun concernant les méthodes (l'objectif étant de travailler ensemble et non pas de bouleverser, dans un premier temps, les pratiques établies dans un cadre autre), commun et discuté ensemble sur le choix des sites et leur complémentarité ;**
- **Protocole de recherche à proprement parlé élaboré par l'Ifremer.**

Constitution du comité de pilotage ou du comité de travail local :
Constitution d'un comité des acteurs locaux à la demande du programme REPERE et comprenant des collectivités locales (communes, région, département), la Direction Départementale (17) des Territoires de la Mer, des organisations de professionnels (pêcheurs), organisations locales de protection de l'environnement (ex : IODDE). Il est intervenu à la marge et *à posteriori*.

CONSIDÉRATIONS ET PERSPECTIVES

CRÉATION DU PARTENARIAT

Un des éléments essentiels à la réussite d'un projet en recherche participative et ressorti à travers les entretiens est l'identification des acteurs avec lesquels on ait envie de travailler (autant du côté des chercheurs que des acteurs de la société civile), puis dans un second temps seulement, l'identification d'un appel d'offre pertinent autour duquel monter un projet. « Envie de travailler ensemble » veut dire que l'on a des approches, des méthodologies, des objets cohérents et compatibles. Ce sont des gens éventuellement croisés dans des colloques, dont on aura lu un article ou dont on aura entendu parler des expérimentations. Il est important de bien se mettre d'accord sur les objectifs partagés, au risque de se trouver embarqués dans un même voyage alors que l'on ne s'est pas accordés sur la destination. Ainsi, les acteurs n'ont parfois pas conscience qu'ils s'engagent dans un projet avec des objectifs différents, qu'ils croyaient pourtant partagés.

ASPECTS FINANCIERS DU MONTAGE DU PROJET

L'aspect financier est autant un levier pour favoriser les projets de recherche participative qu'une barrière – du fait de la difficulté d'obtenir des financements pérennes. Ce qui est vrai pour la recherche classique l'est aussi pour la recherche participative, les financements alloués doivent l'être sur plusieurs années, notamment car les projets sont complexes et transdisciplinaires. De plus, il est difficile pour une association de s'impliquer dans le cadre d'un appel à projet qui exige par exemple la moitié d'apports de fonds propres. L'appel à projets peut également contraindre fortement l'implication d'associations à travers les financements alloués.

ASPECTS ADMINISTRATIFS DU MONTAGE DU PROJET

Les pesanteurs administratives en matière d'octroi de financement et de distribution entre les structures partenaires peuvent aussi freiner la concrétisation d'un projet. Le statut de l'association (partenaire contractant) amplifie également les contraintes dans ce sens : les contractant devraient l'association et l'institut de recherche. Les aspects administratifs sont souvent à l'origine de l'échec d'un montage de projet.

CONSIDÉRATIONS ET PERSPECTIVES (SUITE)

CRÉER DES ESPACES DE LIBERTÉ

Rapprocher des mondes sociaux perméables et distincts, créer un partenariat et faire vivre cette relation, cela prend du temps. Une grande importance devrait être accordée à l'émergence d'espaces de liberté et de rencontres favorables à la construction de ces relations (ex. : plateformes d'échanges, groupes de recherches, plateformes inter-institutions, etc.). On soulignera également le rôle que peut jouer un facilitateur (intermédiaire) connaissant bien les deux mondes et capable de faire la médiation du travail en commun dans sa temporalité, dans ses modalités et dans ses différentes formes de langage. Quelques structures facilitant les projets en recherche participative ont été identifiées : plateformes d'acteurs, centre de recherche à base communautaire, boutiques de sciences.

LEVER LES CONTRAINTES FINANCIÈRES DES ASSOCIATIONS

Il nous apparaît intéressant de doter les associations d'une capacité financière susceptible d'attirer les chercheurs pour monter et définir des projets (on donne toujours l'argent pour mettre en place un projet, jamais pour le monter) et d'inventer une nouvelle forme de bourse CIFRE réservée aux associations.

PRENDRE EN COMPTE LES AGENDAS ET BESOINS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Il est important de mettre en place des processus qui permettent de mesurer les besoins de recherche identifiés par la société civile, autant à un niveau global que contextuel. L'implication des organisations de la société civile au pilotage de la recherche pourrait prendre la forme de forums thématiques permanents ponctués de rencontres régulières entre chercheurs, politiques et organisations de la société civile, pour que besoins de recherche et questions de recherche pertinentes soient identifiées, autant à l'intention des politiques que de la société civile.

FAIRE RECONNAÎTRE LES PROJETS PAR LES INSTITUTS DE RECHERCHE

Malgré les discours et les pas en avant qui semblent être faits en matière de participation des citoyens à la recherche, ces expériences sont encore très peu reconnues et soutenues par les institutions de recherche publiques et souvent inconnues des chercheurs académiques. La recherche participative n'a presque aucune visibilité dans les instituts/organismes, d'où l'importance de la favoriser. On constate un décalage entre la rhétorique et la réalité. On peut également attribuer ce manque de visibilité de la recherche menée de façon participative à l'importance du nombre de chercheurs (très) hostiles à un tel type de recherche.

Atelier « les porteurs de parole »
Forum Mondial Sciences et Démocratie à Tunis, mars 2013
Crédit photo : Guillaume Apremont

INTÉGRER DES COMITÉS DE PILOTAGE DE LA RECHERCHE

Les organisations de la société civile devraient avoir plus d'opportunités de participer au pilotage de la recherche, aux choix budgétaires et aux priorités de recherches, par ex. via la participation à des comités au sein d'organismes de recherche. De leur côté, les associations devraient elles aussi faire l'effort de s'y intéresser (en fonction de leurs objectifs, de la distribution des effectifs associatifs, etc.).

AUGMENTER L'IMPLICATION DES RÉGIONS DANS L'ORIENTATION DE LA RECHERCHE

Le potentiel des régions en matière d'initiative en faveur de la recherche participative est déjà démontré à travers les programmes régionaux PICRI (Partenariats Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation) en Île-de-France, ASOSc (Appropriation Sociale des Sciences) en Bretagne, Chercheurs-citoyens dans le Nord-Pas de Calais. De tels programmes favorisant les partenariats dans la recherche devraient être initiés par les autres régions. En parallèle, l'organisation de rencontres entre chercheurs, organisations de la société civile, élus et administrateurs sur les problématiques scientifiques et technologiques pertinentes régionalement constitue un levier aux réseaux de recherche et aux besoins régionaux et locaux.

CONSIDÉRATIONS ET PERSPECTIVES (SUITE)

LIER RECHERCHE PARTICIPATIVE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La valorisation de la trans/interdisciplinarité et des démarches participatives devrait être plus présente dans l'enseignement supérieur, notamment dans les formations et le cursus à l'attention des doctorants. Des opportunités de validation d'unités et de stages contribueraient à augmenter les interactions entre étudiants et société civile.

DONNER LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DE PARTENARIATS

Il serait intéressant d'introduire dans les appels à projets les critères de sélection en rapport avec une co-construction. Ces critères porteraient autant sur le projet que sur le partenariat en orientant les propositions vers la création de liens. Ne pas imposer un cadre trop lourd en terme de suivi de projets apparaît également nécessaire : la production de deux rapports (intermédiaire et final) est suffisante pour les coordinateurs. Les appels à projets devraient comprendre une première phase de préparation puis une deuxième pour la construction collective du projet. Enfin, les organisations de la société civile devraient exprimer leur point de vue sur le type de science qu'elles souhaiteraient voir émerger. Allouer une partie de leurs ressources pour la construction d'un agenda de recherche est un élément d'action. Travailler avec les chercheurs est aussi un outil d'apprentissage dans l'articulation des différentes dimensions du développement « souhaitable » et dans le développement d'un discours et d'une réflexion plus solides. Cet apprentissage suppose de consacrer plus de temps à la recherche, aux activités sur le long terme, à une implication dans la définition de solutions, en partenariat avec les chercheurs, sur la base d'un financement adéquat.

Forum régional « Recherche agricole - projet de société », juin 2011
Crédit photo : Mathieu Guillermic

REPENSER L'ÉVALUATION DES PROJETS DE RECHERCHE PARTICIPATIVE

On soulignera l'intérêt de comités scientifiques d'évaluation régionaux intégrant des acteurs professionnels non académiques, pour une meilleure adéquation de ces projets avec les besoins locaux. Une publication est un critère pour qu'un projet soit sélectionné, alors que ce devrait être le contraire, c'est-à-dire le fait d'avoir mené un projet en recherche participative devrait être un critère retenu pour la publication. L'évaluation des projets devrait porter sur leur globalité et sur la reconnaissance de la démarche (développement d'un réseau, valorisation, caractère transdisciplinaire, etc.). D'une manière générale, la reconnaissance des publications issues de démarche participative devrait se faire au même titre que les publications issues d'une démarche de recherche classique.

ENCOURAGER LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE DES CHERCHEURS

La mobilité professionnelle des chercheurs des instituts de recherche publique vers le secteur non-marchand constitue un élément intéressant, par ex. à travers des doctorats et post-doctorats. Des bourses à destination des chercheurs seniors souhaitant s'engager dans des projets de recherche avec des organisations de la société civile favoriseraient également cette mobilité.

RÉCOMPENSER L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DES CHERCHEURS

Le manque de support institutionnel à haut niveau est une barrière à l'engagement sociétal des chercheurs. Les universités et les instituts de recherche devraient être encouragés à intégrer l'engagement public et le service à la communauté dans leur mandat et leurs programmes. L'évaluation des scientifiques devrait aussi être effectuée sur une base plus large que leur contribution à leur discipline et leurs publications.

fondation SCIENCES CITOYENNES

Fondation Sciences Citoyennes
38 rue Saint-Sabin - 75011 Paris
tél. : 01 43 14 73 65
http://sciencescitoyennes.org
contact@sciencescitoyennes.org

L'intégralité du rapport **La recherche participative comme mode de production des savoirs** est disponible sur : **http://sciencescitoyennes.org**